



www.stephabdallahiltis.fr



DU LIBRE ARBITRE

بسم الله الرحمن الرحيم

Le libre arbitre ne sert à la base qu'à désobéir : obéir à La Loi d'ALLAH ﷻ est quelque chose de naturel, relevant de la *Fitra*, et toute inclination conforme à Cette Loi, spontanée, ne demande pas d'effort particulier.

Et lorsqu'un choix se pose, c'est nécessairement que la tentation d'un interdit vient s'opposer à cette inclination naturelle.

Alors soit on ne succombe pas à cette tentation — et on n'a fait que se soumettre à sa prime inclination, celle du *Ruh* ; soit on y succombe — et alors intervient le libre arbitre par quoi se prend la décision de transgresser.

En d'autres termes, le libre arbitre, c'est cette faculté qu'on a de choisir la transgression — vu que l'obéissance ne se choisit pas : elle est innée, naturelle ; et le vrai croyant est celui qui n'a pas besoin d'exercer son libre arbitre, parce qu'il n'a pas besoin d'opter pour la transgression : la question ne se pose pas pour lui, il reste dans l'état originel d'obéissance, dans la prime nature, car la tentation de transgresser ne l'effleure pas.

C'est là l'état des prophètes, des saints, des vertueux — et plus encore des anges qui n'ont pas de libre arbitre.

Il en va de même pour la foi : en la matière, le libre arbitre ne s'exerce qu'en tant qu'est posé le choix de tourner le dos à ALLAH ﷻ ; celui pour qui la question ne se pose pas n'a pas besoin d'exercer son libre arbitre ; il en dispose, comme tout un chacun, mais n'a pas besoin de l'utiliser : il demeure dans l'état originel de soumission à ALLAH ﷻ, au même titre que les anges.

Autrement dit, le libre arbitre apparaît comme un piège : si le besoin se fait ressentir de s'en servir, c'est qu'on est dans une situation périlleuse, au bord du précipice ; un peu comme une arme qu'on a à portée de main pour tuer son innocence — sa *Fitra*.

Mais comme de nos jours l'état d'oubli, de tentation, de rébellion (de *Ghaffla* et de *Fitna*) a totalement remplacé la prime nature, il y a eu inversion de l'ordre des choses, et le libre arbitre



www.stephabdallahiltis.fr





www.stephabdallahiltis.fr



sert aujourd'hui à revenir à ALLAH ﷻ plutôt qu'à lui tourner le dos : c'est que dans cet état de chaos qui est devenu la norme, l'état par défaut, est venu subitement se poser le choix de revenir à l'état de prime nature, de soumission, de foi originelle ; alors le besoin d'exercer le libre arbitre se fait ressentir — mais cette fois pour décider en conscience de revenir à ALLAH ﷻ.

Le 28 septembre 2024 / 24 *Rabî' Al-Awwal* 1446

Ce texte vous plaît ? [Soutenez mon travail](#), et rendez-vous sur mon site pour en découvrir tout le contenu – romans, récits, poésie, posts de blog... –, soit en cliquant [ici](#), soit en flashant le code QR à l'en-tête ou au pied de page.

Tous droits réservés © Stéphane Abdallah ILTIS / Abu Al-Huda : toute reproduction interdite, même partielle, sans autorisation écrite de l'auteur.

©Stéphane Abdallah ILTIS



www.stephabdallahiltis.fr

